

DÉCISIONS APD-CSSDM du 21 janvier 2025



DÉCISIONS de la 6^e Assemblée extraordinaire des personnes déléguées CSSDM
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 21 janvier 2025 à 17 h 45

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 06.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté:
1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Répartition de l'aide à la classe / Recommandation 2025-2026
 3. Chantier du CSSDM sur l'organisation des services
 4. Calcul des PI et mécanisme de composition de la classe

RÉPARTITION DE L'AIDE À LA CLASSE / RECOMMANDATION 2025-2026

- 06.02** Demande de dépôt de la proposition Jean-Pierre.
- 06.03** Ajouter au scénario 1 : « Que l'aide à la classe soit déployée sur une base volontaire des enseignants souhaitant recevoir une aide ».
- 06.04** Demande de dépôt de la proposition Ben Abdallah.
- 06.05** Demande de dépôt de la proposition Alves-Nadeau 1b.
- 06.06** Demande de référence au CA de la proposition Alves-Nadeau 2.
- 06.07** Demande de dépôt de la proposition Alves-Nadeau 3.
- 06.08** Ajouter au scénario 1 : « Que les horaires soient faits en fonction des besoins des enseignants et non en fonction des contraintes du service de garde ».
- 06.09** Que l'Assemblée des personnes déléguées recommande au CSSDM le scénario 1 décrit au document APD.2425.029, avec les ajouts suivants :
- Que l'aide à la classe soit déployée sur une base volontaire des enseignants souhaitant recevoir une aide.
 - Que les horaires soient faits en fonction des besoins des enseignants et non en fonction des contraintes du service de garde.



SUSPENSION DES RÈGLES

06.10 Demande de suspension des règles pour prolonger la durée de l'Assemblée au-delà des 210 minutes prévues, afin de traiter du point 4 de l'ordre du jour.